



## CONSEIL DE QUARTIER no 7 SECTEUR LEMOINE – BAIE-CARRIÈRE

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier n°7 – secteur Lemoine – Baie Carrière tenue le 29 janvier 2020  
à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Val-d'Or*

### **PRÉSENCES**

Mme Lisiane Morin, conseillère municipale du district no. 7 et présidente du conseil de quartier  
M. Camil St-Hilaire, conseiller de quartier  
M. Albert Couture, conseiller de quartier  
M Roger Morissette, conseiller de quartier  
M. Achille Duranceau, conseiller de quartier  
Mme Frédérique Cornellier, conseillère de quartier  
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil de quartier

### **ÉGALEMENT PRÉSENTS**

Mme Mélissa East, conseillère aux communications pour la mine Goldex  
M. Jocelyn Gélinas, directeur général de la mine Goldex

### **ABSENTS**

M. Robert Quesnel, conseiller municipal du district no. 8  
M. Régis Côté, conseiller de quartier  
M. Ronald Dubé, conseiller de quartier  
Poste vacant

**ASSISTANCE :** Aucune

### **1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Mme Lisiane Morin, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de l'assemblée. Il est 19 h 05.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour. Elle suggère de le laisser ouvert. Il est proposé par M. Achille Duranceau, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2020-01-01**

### **3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de l'assemblée du 9 octobre 2019**

La présidente effectue une lecture rapide du compte rendu. Il est proposé par M. Albert Couture de l'adopter avec les suivis suivants :

- **Passages piétonniers :** La visite prévue initialement au courant de l'automne est remise au printemps. Ce report est causé par l'arrivée hâtive de la neige;

- **Stationnement de nuit, saison hivernale** : La présidente rappelle à tous que la période de stationnement interdit durant la saison hivernale est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> novembre et ce, jusqu'au 30 avril. Elle souligne cependant le fait qu'aucune signalisation l'indiquant n'est installée dans le quartier. Enfin, elle informe que deux nouveaux stationnements incitatifs gratuits seront construits en 2020 et seront situés dans le parc Kara et Kopo (Belvédère) ainsi que près de la patinoire de la rue Morin;
- **Courbe dans le haut du boulevard Forest** : La raison pour laquelle la ligne est tracée si loin du trottoir est pour laisser de la place aux entrées de cours. Il ne s'agit donc pas d'un stationnement. Cependant, aucune signalisation ne l'indique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION 2020-01-02

#### 4. Points d'information

- a. **Goldex** : Mme Mélissa East et M. Jocelyn Gélinas de la mine Goldex sont présents pour faire le bilan de l'année 2019. M. Gélinas traite des sujets tels que la santé et la sécurité, l'environnement, la production et les projets d'amélioration.

Mme East, pour sa part, traite des relations avec le milieu. Elle donne un aperçu des objectifs visés en 2019 qui étaient d'informer et de consulter la population. Ce qui sera fait en 2020 sera une année d'actions telles que d'obtenir les résultats et recueillir les recommandations, de développer et de communiquer, à la suite des actions entreprises en 2019. Enfin, l'année 2021 sera une année d'évaluation des outils et des mesures mises en place ainsi que des ajustements des actions.

#### 5. Points de discussion

- a. **Retour sur le budget 2020** : La présidente fait un retour sur la présentation du budget 2020 ainsi que du plan triennal d'immobilisations. Voici ce qui en est pour le quartier :
  - 2020 : Développement de la rue Roy;
  - 2020 : Première partie du chemin de la Plage Lemoine. Des rencontres auront lieu avec le ministère des Ressources naturelles prochainement en ce qui concerne le terrain sur lequel la rue est construite;
  - Un nouveau budget a été accordé pour le projet de rues conviviales. Un changement de règlement permettra le jeu dans la rue et l'ajout d'affichage pour augmenter la sécurité;
  - Un budget de 39 000 \$ a été accordé pour l'achat et la plantation d'arbres et de plants divers.

La présidente en profite pour glisser un mot sur les fausses alarmes qui occasionnent des coûts supplémentaires. Prochainement, de la sensibilisation supplémentaire sera faite pour permettre une diminution du problème.

#### 6. Affaires nouvelles / Questions et interventions du public

Voici les points discutés :

- **Élections des postes au sein du conseil de quartier** : Tous les postes du conseil de quartier devront dorénavant être approuvés à chaque début d'année. Ce qui est convenu entre les membres présents est de retourner au nombre de conseillers initial, soit de six conseillers de quartier. Le poste vacant ainsi qu'un poste supplémentaire seront abolis. Le conseil de quartier sera donc constitué de deux conseillers municipaux ainsi que de six conseillers de quartier.

La période de mise en candidature est donc ouverte pour les deux postes qui sont à échéance. Mme Frédérique Cornellier ainsi que M. Achille Duranceau désirent renouveler leur candidature. Ils sont élus sans aucune opposition.

M. Ronald Dubé, qui est absent de la rencontre et, étant impliqué depuis plusieurs années, sera contacté par la présidente qui vérifiera auprès de lui son désir de se présenter de nouveau. Si tel est le cas, les postes seront révisés.

Il est donc proposé par M. Roger Morissette d'accepter le renouvellement des postes de Mme Cornellier et de M. Duranceau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### RÉSOLUTION 2020-01-03

- **Questionnement sur la future plateforme de compostage** : Plusieurs citoyens se questionnent sur les coûts reliés à la construction de la plateforme, versus la fréquence de collecte. Considérant qu'il y a plusieurs résidents dans les secteurs ruraux qui font déjà du compostage, plusieurs s'interrogent sur la rentabilité du projet. Il faut noter qu'il s'agit d'une exigence gouvernementale. La présidente invitera un représentant de la MRC de La Vallée-de-l'Or à venir présenter le projet et répondre aux questions.
- **Consultation sur les coupes de bois** : Du 10 février au 5 mars, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs invite la population à s'exprimer sur les coupes de bois et autres travaux inscrits dans les plans d'aménagement forestier intégré opérationnel couvrant le territoire de la Vallée-de-l'Or et les environs. Les citoyens sont donc invités à partager leurs préoccupations en lien avec ces travaux. Des représentants seront présents aux bureaux de la MRC de La Vallée-de-l'Or le jeudi 13 février prochain, de 17 h à 18 h 30;
- **Amélioration de service** : Plusieurs utilisateurs soulignent l'amélioration des services offerts à la Forêt récréative, tant au niveau du service à la clientèle que de l'entretien des pistes et sentiers;
- **Présence de motoneige hors-piste** : Une rencontre a eu lieu, à l'automne, 2019 avec les groupes d'utilisateurs de véhicules tout-terrain pour les sensibiliser à la promenade sécuritaire dans les secteurs urbains. Du fait qu'ils ne sont pas obligés d'adhérer à une association, il est difficile de tous les rejoindre. Plusieurs citoyens s'inquiètent du manque de sécurité routière, car ces véhicules circulent bien souvent à haute vitesse dans les rues résidentielles. Plusieurs possibilités sont soulevées pour enrayer cette problématique, telles que la création d'un comité de sécurité, l'établissement d'un plan d'action ou d'une réglementation ou la possibilité de s'associer avec le club de motoneige. En supplément à ce questionnement, plusieurs demandent s'il est possible d'effectuer un changement de la signalisation dans les sentiers de la Forêt récréative pour permettre une diminution des véhicules tout-terrain dans les pistes réservées aux utilisateurs;
- **Carte interactive** : La présidente fera des vérifications à savoir si une carte interactive montrant les différents travaux qui seront réalisés en rapport au plan triennal d'immobilisations est disponible ou peut être créée;
- **Gestion de l'information, Forêt récréative** : Des citoyens soulignent le fait que le site Web de la Forêt récréative n'est pas mis à jour régulièrement;
- **Panneau d'indication, sentier glacé** : Les conseillers de quartier demande si l'installation d'un panneau indiquant le coût d'entrée au sentier glacé peut être affiché pour informer les futurs utilisateurs d'acquiescer leur droit de passage;
- **Hiver en fête** : La fête aura lieu du 31 janvier au 2 février 2020.

**7. Date de la prochaine assemblée**

Le prochain conseil de quartier aura lieu le mercredi 15 avril 2020, à 19 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

**8. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Camil St-Hilaire, de lever la séance à 21 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2020-01-04**

---

MARIE-ÈVE GERVAIS  
SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER